

# Empreintes

Projet culturel et artistique du Médipôle de Koutio

## AVIS D'APPEL PUBLIC À PROJET

### **Empreinte 9 : Sculpture du « jardin des Origines » dédié au don d'organe**

#### **Objet**

Conception, réalisation et installation d'une sculpture dédiée au don d'organe, dans le « jardin des Origines », partie du jardin des Traversées, au Médipôle de Koutio.

#### **Emplacement de l'ensemble**

Située dans le jardin des Traversées, dans le prolongement du « jardin des Échanges », la sculpture trouvera sa place dans le « jardin des Origines ». Cet espace imitant la forêt primitive évoque la richesse naturelle exceptionnelle de la Nouvelle-Calédonie.

Le jardin des Traversées, espace vert tout en longueur qui fait le lien entre le bâtiment des hospitalisations et le plateau technique, raconte « en cinq séquences, l'histoire de l'évolution de la flore de l'archipel », d'après la paysagiste Véronique Menet qui l'a conçu. Espace central du Médipôle, au cœur des différents axes de circulation, il est le lieu privilégié de détente et de rencontre.

#### **Nature des œuvres**

Thème imposé : « le don de vie ». Les artistes sont invités à produire une œuvre mémorielle symbolisant à la fois le don d'organe, la mort et la continuité de la vie.

En remerciement à tous les donneurs d'organe et aux familles qui ont dit « oui », l'œuvre sera associée dans cet espace à une stèle commémorative qui pourrait être inaugurée à l'occasion de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, le 22 juin 2017.

La sculpture, réalisée dans le bois et/ou le métal, doit trouver sa place dans le jardin des Origines sans en trahir l'esprit.

Les œuvres d'art s'intégreront dans le site en veillant à respecter l'architecture et la finalité du bâtiment.

## **Contraintes techniques**

La conception de l'œuvre doit impérativement tenir compte de la nécessité d'assurer la sécurité des usagers, du personnel et du public fréquentant le Médipôle, ce qui implique une grande vigilance dans le choix des matériaux et de leur résistance aux intempéries, dans la réalisation et la fixation des pièces. Le concepteur devra donc en garantir la pérennité, ainsi que la facilité d'entretien et de maintenance.

Le concepteur aura en charge la réalisation du socle et son installation.

## **Délai d'exécution**

Dépôt des projets : jusqu'au 17 juin.

Réalisation prévue du 11 juillet au 19 août 2016.

Installation prévue du 22 au 26 août 2016.

## **Enveloppe**

L'ouvrage faisant l'objet du marché sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire, incluant tous les frais de conception, de réalisation, de transport, de soclage et d'installation, pour un montant qui ne pourra dépasser 1 200 000 de francs CFP TTC.

## **Propriété**

Les œuvres d'art réalisées pour le Médipôle de Koutio intègrent la collection de la Nouvelle-Calédonie.

## **Annexe**

### **Le don d'organe**

Le recours à un don d'organe peut permettre de sauver ou d'améliorer l'état de santé d'une personne grâce à la greffe. La Nouvelle Calédonie a, depuis 4 ans, développé une activité de prélèvement de reins à partir de donneurs décédés. Ce geste de solidarité de son vivant et maintenant après sa mort, est rendu possible sur le territoire grâce à des donneurs et à leurs familles.

La gratuité du don d'organes est un principe fondamental inscrit dans la loi qui fait de l'acte de don, un geste altruiste. La loi de bioéthique de 2004 a également prévu la création d'un lieu de mémoire exprimant la reconnaissance envers les donneurs et leur famille dans les hôpitaux autorisés à prélever.

C'est pour la société, une façon de porter une attention toute particulière aux dons d'organes et à sa dimension altruiste qui ne va jamais de soi. Cette reconnaissance peut prendre une forme symbolique au travers d'une œuvre, d'un arbre de vie ou d'un espace dédié.

Cet acte, hautement symbolique, contribuerait à développer la réflexion de notre population calédonienne autour de la question du don, le plus souvent encore méconnue et posée dans des moments douloureux pour les proches.

Depuis juillet 2011, la révision de la loi de bioéthique fait évoluer, la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, du 22 juin, pour exprimer la reconnaissance aux donneurs.

La coordination hospitalière de prélèvement et greffe du CHT- Nouméa souhaite, avec l'ouverture du Médipôle, pouvoir inscrire sur le site, de façon symbolique, cette reconnaissance due aux donneurs et à leurs familles.

Coordination hospitalière de prélèvement et greffe  
CHT Gaston-Bourret



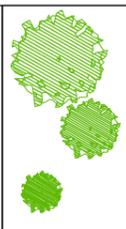
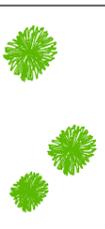


Symbole	Type de végétaux	Hauteur	Densité / Unité	1	2	3	4	5	Quantités totales
<b>ARBRES</b>									
AgL	Agathis lanceolata	150/200	U				1		1
AgM	Agathis moorei	150/200	U				2		2
AgO	Agathis ovata	150/200	U				1		1
CD	Cunonia deplanchei	150/200	U				1		1
CP	Cunonia purpurea	100/150	U				2		2
Cp	Carica papaya	150/200	U	4					4
EA	Elaeocarpus angustifolius	200/250	U			1			1
GU	Gardenia urvillei	150/200	U		3				3
GY	Gymnostoma deplancheanum	150/200	U				5		5
Gm	Grevillea meisneri	100/150	U				5		5
HC	Hernandia cordigera	200/250	U			3			3
Im	Ixora margaretae	100/150	U			6			6
MP	Metrosideros punctata	150/200	U				1		1
SA	Santalum austrocaledonicum	150/200	U	3					3
Si	Sphaeropteris intermedia	200/250	U		1			5	6
Si	Sphaeropteris intermedia	150/200	U		2			7	9
Si	Sphaeropteris intermedia	100/150	U		1			15	16
Sya	Syzygium acre	150/200	U			12	5		17
Sym	Syzygium malaccense	150/200	U	3					3
<b>CONFERES</b>									
Amu	Araucaria muelleri	150/200	U				1		1
Amu	Araucaria muelleri	100/150	U				2		2
Amo	Araucaria montana	150/200	U				1		1
Amo	Araucaria montana	100/150	U				2		2
<b>PALMIERS</b>									
AA	Archontophoenix alexandrae	200/250	U	2					2
AA	Archontophoenix alexandrae	150/200	U	3					3
CHS	Chamaedora schiedeana	100/150	U	6	6				12
CMA	Chambeyronia macrocarpa	200/250	U	3	2				5
CMA	Chambeyronia macrocarpa	150/200	U	3	1				4
DL	Dypsis leptochelios	150/200	U		2				2
DL	Dypsis leptochelios	100/150	U		1				1
HL	Hyophorbe lagenicaulis	100/150	U		2				2
VA	Veitchia arecina	150/200	U	3					3
VA	Veitchia arecina	100/150	U	3					3
<b>ARBUSTES FORTS</b>									
Cyc	Cycas circinalis	100/150	U	4	2		1	1	8
Cyc	Cycas circinalis	80/100	U		2			1	3
Cyr	Cycas revoluta	100/150	U		2			3	5
Cyr	Cycas revoluta	80/100	U		3			4	7
Cys	Cycas semanii	80/100	U				1	3	4
Di	Dioon edulis	100/150	U				1	3	4
Di	Dioon edulis	80/100	U				3	4	7
<b>ARBUSTES</b>									
Alo	Alocasia macrorrhiza	Plante 40/60	1u/m²		8				8
Al	Alpinia purpurea	Touffe 40/60	2u/m²		50				50
Bl-gi	Blechnum gibbum	Touffe 40/60	1u/m²		6			20	26
Bl-mo	Blechnum morrei	Touffe 40/60	1u/m²		8			20	28
Cz	Calathea zebrina	Touffe 40/60	4u/m²		15				15
Cf	Cordyline fruticosa	Touffe 40/60	1u/m²	7					7
Eu-le	Euphorbia leucocephala	Touffe 40/60	1u/m²	5					5
He-co	Hedychium coccineum	Touffe 40/60	1u/m²		13				13
He-fl	Hedychium flavum	Touffe 40/60	1u/m²		13				13
He-im	Heliconia imbricata	Touffe 40/60	1u/m²		13				13
Hym	Hymenocallis latifolia	Touffe 40/60	4u/m²	22	20				42
Mb	Meryta balansae	Touffe 40/60	1u/m²			6	10		16
Md	Meryta denhamii	Touffe 40/60	1u/m²				7		7
Mon	Monstera deliciosa	Plante 40/60	1u/m²		4				4
Mo	Metrosideros operculata	Touffe 40/60	1u/m²				10		10
Muo	Musa ornata	Touffe 40/60	1u/m²	5					5
Sl	Sannantha leratii	Touffe 40/60	1u/m²				8		8
Va	Viotia angustifolia	Touffe 40/60	1u/m²			6			6
Xa	Xanthostemon aurantiacus	Touffe 40/60	1u/m²				5		5
Xf	Xanthostemon francii	Touffe 40/60	1u/m²				4		4
Xg	Xanthostemon gurgerlii	Touffe 40/60	1u/m²				4		4
Xm	Xanthostemon multiflorus	Touffe 40/60	1u/m²				4		4
<b>COUVRES-SOL</b>									
Clim	Clivia miniata		6u/m²	72	23				95
Cu	Cuphea sp		6u/m²				42	60	102
Das	Davalia solida		8u/m²		120		130	200	450
Dia	Dianella adenanthera		8u/m²		150				150
Gld	Gleichenia dicarpa		8u/m²				94	200	294
Hc	Hemigraphis colorata		8u/m²	200	120				320
Lv	Liriope variegata		5u/m²	110					110
Ne	Nephrolepis cordifolia		5u/m²	555			116	640	1311
Oj	Ophiopogon japonicus		8u/m²	80					80
Pop	Pogonatherum paniceum		2u/m²	52					52
Pte	Pteridium esculentum		5u/m²				35		35
<b>ENGAZONNEMENT EN INTEGRAL</b>									
Pv	Paspalum vaginatum		M2	134		384	255		773

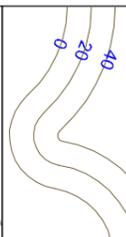
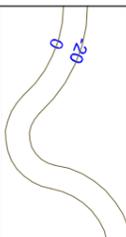
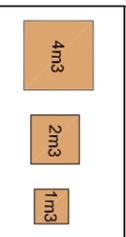
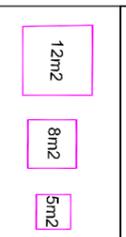
## ARROSAGE AUTOMATIQUE

Réseau	
	Canalisation secondaire PEHD 25
	Canalisation secondaire PEHD 32
	Canalisation secondaire PEHD 40
	Canalisation primaire PEHD 50
	Câble électrique RO2V
	Fourreau PVC Diam 90 et 160
Matériel	
	19 Electrovanne
	Programmateur
	Goutte à Goutte - Tous les 40 cm - Débit 2.3 l/h par goutteurs
	Tuyères
	Clapet vanne

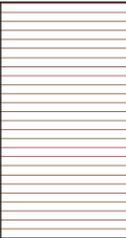
## VEGETAUX

	ARBRES
	ARAUCARIAS
	PALMIERS
	FOUGERES ARBORESCENTES
	CYCAS ET DIOON
	ARBUSTES ISOLES
	HAIE ARBUSTIVE
	COUVRE-SOL
	GAZON

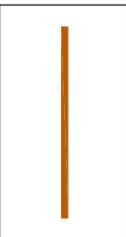
## NIVELLEMENTS

	MODELAGE PAYSAGER
	CUVETTE
	FOSSES DE PLANTATION
	ENDUIT ANTI-RACINE

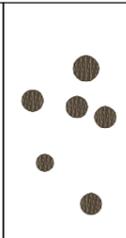
## REVETEMENTS

	BETON BALAYE
	DECK
	ECORCES
	GALETS DE RIVIERE

## MATERIAUX

	ROCHES DECORATIVES
	MADRIER EN BOIS

## OUVRAGES DECORATIFS

	POTEAUX SCULPTES
	SUPPORTS VISUELS

### Nota:

Toutes les dimensions et cotations des ouvrages techniques sont données à titre indicatif et devront être confirmées par l'entrepreneur lors de la réalisation des PEO. L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissances de la nature et de l'emplacement des travaux, des conditions générales et locales, particulièrement des conditions relatives aux transports, à l'acheminement des matériaux sur les lieux des travaux et aux caractéristiques de l'équipement ainsi qu'aux installations existantes. Les quantités n'ayant qu'un caractère indicatif, l'entrepreneur devra vérifier le quantitatif pour établir son offre.